LES RELATIONS CONJUGALES À L'ÉPREUVE DES USAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX CONNECTÉS DANS LA VILLE DE SOKODÉ AU TOGO

Eralakaza OURO BITASSE
Pôle de Recherche et d'Expertise sur la Dynamique
des Espaces et des Sociétés (PREDES)
Université de Kara, Togo
ourobitasse2001@yahoo.fr

Résumé : Depuis les années 1990, la diffusion des réseaux sociaux connectés dans les pays du Sud et plus spécifiquement, dans les villes togolaises à l'instar de Sokodé, n'a cessé de transformer les modes de vie des familles et le lien conjugal. C'est pourquoi la présente recherche s'est assigné comme objectif de cerner les usages, les avantages et les inconvénients des usages de réseaux sociaux connectés par les partenaires conjugaux en prenant pour exemple, la ville de Sokodé au Togo. Elle se sert des méthodes d'analyse documentaire, des entretiens individuels approfondis et d'administration d'un questionnaire à 130 conjoints. Il en découle que, les réseaux sociaux connectés tels que Whatsapp, Facebook et Tic Tock, font l'objet de plusieurs usages qui témoignent de leurs multiples avantages informationnels et communicationnels, mais également des inconvénients tels que la désinformation et la déculturation des conjoints, l'affaiblissement des liens conjugaux par déficit de communication en tête à tête entre conjoints, l'addiction aux réseaux sociaux connectés, la crise éducationnelle des enfants, les conflits entre conjoints, conduisant parfois aux divorces et mettant ainsi à rude épreuve les rapports conjugaux.

Mots-clés : Relations conjugales, réseaux sociaux connectés, usages, déculturation, Sokodé

THE MARITAL RELATIONS IN THE TEST OF THE USES OF CONNECTED SOCIAL NETWORKS IN SOKODÉ CITY IN TOGO

Abstract: Since the 1990s, the spread of connected social networks in the countries of the South and more specifically, in Togolese cities like Sokodé, has continued to transform the lifestyles of families and the marital bond. This is why this research has set itself the objective of identifying the uses, advantages and disadvantages of the uses of social networks connected by conjugal partners, taking as an example the city of Sokodé in Togo. It uses documentary analysis methods, in-depth individual interviews and the administration of a questionnaire to 130 spouses. It follows that, connected social networks such as Whatsapp, Facebook and Tic Tock, are the subject of several uses which testify to their multiple informational and communicational advantages, but also disadvantages such as misinformation and the deculturation of spouses, the weakening of marital ties by lack of face-to-face communication between spouses, addiction to connected social networks, the educational crisis of children, conflicts between spouses, sometimes leading to divorce and thus putting a strain on marital relations.

Keywords: Marital relations, connected social networks, uses, deculturation, Sokodé

Introduction

Depuis l'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC) mobiles dans les années 1990 dans les pays africains à l'instar du Togo, les sociétés dans leurs diverses dimensions de la vie sociale (N. M. Gnane, 2016) et singulièrement les relations conjugales, n'ont guère cessé de subir des mutations. Ces TIC mobiles encore appelées réseaux sociaux sont entre autres, Whatsapp, Télégram, facebook, Twitter et plus récemment Tic Tock. L'utilisation des TIC en Afrique a provoqué des transformations dans les domaines de l'éducation, des entreprises et a favorisé l'entrepreneuriat et l'innovation en stimulant la croissance économique. Dans la capitale togolaise (Lomé) tout comme dans les autres villes du paysà l'image de Sokodé, l'on peut constater que l'usage des TIC mobiles est une réalité effective à plusieurs fins. Leur diffusion et leurs multiples usages ont entrainé de nouvelles pratiques politiques, culturelles et sociales ainsi que des restructurations économiques. Un rapport de *eTransform Africa* (Banque Mondiale, 2014) énumérait les pratiques exemplaires d'utilisation des TIC mobiles dans huit secteurs clés : l'agriculture, le changement climatique, l'éducation, les services financiers, la gouvernance, la santé, les TIC, la compétitivité, la facilitation du commerce et l'intégration régionale. Partant de ces constats, des réflexions, analyses et discours n'ont pas manqué de mettre un accent sur la nécessité d'encourager davantage l'introduction et la vulgarisation des TIC en Afrique. Ceci a d'ailleurs suscité chez de nombreux auteurs et institutions un éventail de points de vue planchant sur la contribution positive des TIC au développement de l'Afrique. C'est dire que les TIC, et en particulier le téléphone portable, à travers leurs multiples fonctions telles que prescrites par les concepteurs et à travers les différentes utilisations que les usagers en font sont vues comme des facteurs de développement en Afrique (N. M. Gnane, 2016, S. M. Tall, 2004 ; T. Kelly, 2004 ; G. Alzouma, 2008).Bien que les pays en voie de développement aient accusé un retard dans l'adoption et l'utilisation des réseaux sociaux, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui ces outils connaissent une croissance considérable dans ces pays. L'engouement des populations de ces pays comme c'est le cas dans les villes togolaises à l'instar de Sokodé, site de la présente recherche, se manifeste surtout par une progression fulgurante des utilisateurs des réseaux sociaux mobiles à travers les téléphones Android et les tablettes numériques. Et c'est à juste titre que A. M. Salem (2009 : 175) estime qu'« en plus de changer les modes de travail et d'organisation de nos institutions civiques, elles exercent une influence incontournable sur nos modes de pensée ainsi que nos interactions avec autrui ».

Croiser deux types d'objets, les réseaux sociaux mobiles et un type de relation (les relations conjugales) le tout dans un contexte communicationnel, s'avère fructueux pour une meilleure compréhension des rapports sociaux conjugaux (S. Demonceaux, 2014) à l'heure du numérique, dans une moyenne ville comme Sokodé. Il est question de ressortir dans le cadre de cette recherche, les avantages et les inconvénients des usages des réseaux sociaux mobiles dans un contexte de vie conjugale à Sokodé. En effet, au-delà de leur utilité communicationnelle, la jalousie conjugale, la surveillance suspicieuse du compte d'un membre du couple par l'autre, les disputes ou les infidélités réelles ou virtuelles au sein du couple par le canal des réseaux sociaux mobiles, montrent que leur impact sur la vie des couples est avéré. Ainsi, la recherche tente de répondre à la question suivante : quels effets, les usages des réseaux sociaux ont sur les partenaires conjugaux dans la ville de Sokodé ? A partir de cette question de recherche, nous postulons que les usages des réseaux sociaux par les partenaires conjugaux engendrent des avantages communicationnels certains, mais

également des inconvénients tels que les infidélités ou suspicions d'infidélités, les conflits conjugaux, les divorces et les pertes économiques.

1. Matériel et méthodes

Il est présenté dans la présente rubrique le cadre physique et socioculturel du milieu d'étude, le cadre de référence théorique ainsi que la méthodologie de la recherche

1.1 Site d'investigation et positionnement théorique

-Site de la recherche

Comprise entre 8°59' de latitude Nord et 1°09' de longitude Est, la ville de Sokodé est située à 340 Km au nord de Lomé. Elle est le Chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo et fait figure de capitale régionale du Centre-Togo (S. Tourey et *al*, 2020). Multi centrée, la ville de Sokodé est située au carrefour de trois importants axes de communications : Lomé-Dapaong-Burkina ; Sokodé-Bassar-Ghana à l'ouest et Sokodé-Tchamba-Benin à l'Est (A. S. Yerima, 1998). Sokodé couvre une superficie de 87 km² et est limitée au Nord par le village de Tchalanidè, au Sud par le pont de Kasséna, à l'Ouest par le village de Sagbadaï, et à l'Est par la rivière Na. Sokodé est une ville caractérisée par une population diversifiée en termes d'ethnie, de religion etc. Elle connaît une croissance démographique rapide depuis les années 1950. De 14 877 habitants au premier RGPH en 1960, 30 727 habitants au deuxième et 46 660 habitants au recensement de 1981, la ville de Sokodé a atteint 95 070 habitants en 2010 (INSEED Central, 2011). Avec un taux annuel d'accroissement démographique établi autour de 1,38 %, la ville abriterait 118 852 habitants selon les actualisations partielles en 2014. Sokodé est une ville cosmopolite qui renferme toutes les ethnies du Togo. Mais l'ethnie dominante est le Tem ou Kotokoli avec plus de 50 % de la population urbaine. Ils sont suivis des Losso - Kabye (20 %), des Ewe (5 %), des Bassars (4 %) et des étrangers formes essentiellement de Yorouba, d'Haoussa, de Ibo, de Zarma. Sokodé est une ville fortement islamisée. Selon la Direction régionale de la statistique du centre (1998), la population de Sokodé est composée d'environ 70 % de musulmans et les 30% restants sont Chrétiens et animistes. Mais, les catholiques sont plus nombreux parmi les chrétiens.

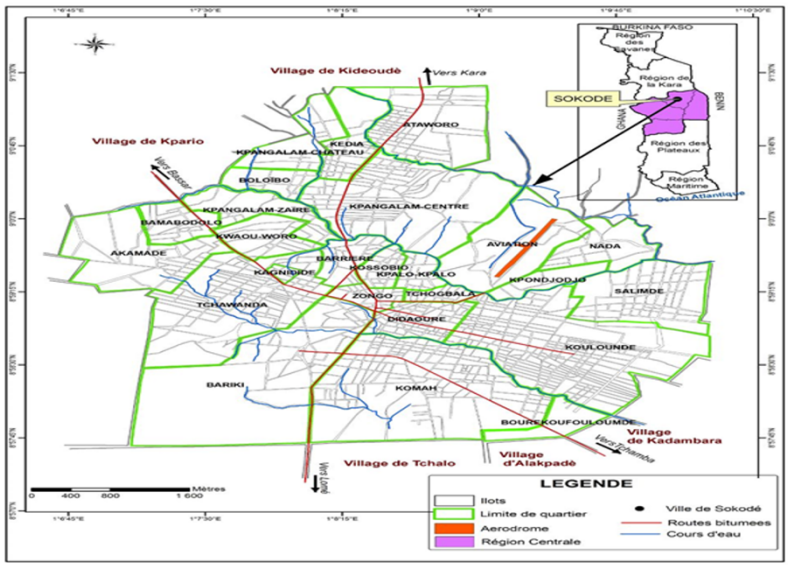

Figure 1 : Carte illustrative du découpage des quartiers de la ville de Sokodé

-Positionnement théorique

En vue de cerner les transformations liées à l'usage des réseaux sociaux connectés dans les relations conjugales à Sokodé, référence sera faite à la théorie du déterminisme technologique qui explique le changement social à travers le facteur technique. Pour les tenants de ce modèle (C-H. H. Besseyre et I. Henri, 2006 ; A.-M. Salem, 2009), l'introduction d'une nouvelle technologie dans une société provoque des transformations à même d'engendrer le changement social. En effet, il est aujourd'hui reconnu que les TIC mobiles ont contribué à modifier les modes de vie, surtout avec l'usage généralisé des technologies mobiles tel que le téléphone Android. Ce cadre analytique nous permet donc d'appréhender les conséquences de l'introduction et de l'usage des réseaux sociaux sur les usagers en couple, sur leurs rapports avec les autres et aussi sur leur cadre de vie. Les usages d'une technologie en général ne correspondent pas toujours à des formes d'appropriation attendues de la technologie concernée. Ils peuvent aussi traduire une instrumentalisation de celle-ci ou des déviances, par les acteurs sociaux en vue de satisfaire des desseins précis qu'ils poursuivent dans un contexte donné (J. Do-Nacimento, 2004). C'est pourquoi nous ferons aussi recours au modèle de la sociologie des usages (N.M. Gnane, J. Jouët, 2000; S. Proulx, 2001) selon lequel, il existe toujours un écart entre les usages observés au niveau des utilisateurs et les usages prescrits par les promoteurs des nouvelles machines à communiquer.

1.2 Approche méthodologique

Afin de comprendre et expliquer les usages des réseaux sociaux et leurs implications sur les rapports conjugaux dans la zone urbaine de Sokodé, plusieurs méthodes ont été combinées : l'analyse documentaire, les entretiens individuels approfondis avec les personnes ressources (Chefs-quartiers, membres des Comités de Développement de Quartiers (CDQ), des hommes et femmes mariés) et l'enquête par questionnaire auprès de 130 conjoints (69 hommes et 61 femmes) par choix raisonné aux sein des quartiers de la ville. La méthode documentaire a consisté à faire l'analyse de contenu des ouvrages et articles scientifiques en lien avec les usages des TIC mobiles et les relations conjugales en contexte urbain, afin d'en dégager le corpus théorique devant servir à spécifier la problématique et l'analyse dans le cadre de la présente recherche. Les entretiens individuels approfondis avec les personnes ressources ont permis de comprendre les implications des réseaux sociaux sur les relations conjugales. Les questions posées portaient sur le profil des enquêtés, les types de TIC mobiles utilisés et leurs usages, leurs avantages et inconvénients sur les relations conjugales. Les données quantitatives ont par la suite été traitées sous SPSS 21, puis traduites sous forme de tableaux et graphiques en vue de leur analyse, tandis que celles qualitatives ont fait l'objet d'analyse de contenu. La triangulation des données quantitatives et celles qualitatives a permis de faire des analyses en vue de vérifier l'hypothèse de la recherche.

2. Résultats

Les résultats de la présente recherche portent sur les types de réseaux sociaux utilisés et leurs usages, leurs avantages et inconvénients sur les relations conjugales.

2.1 Typologie des TIC mobiles et leurs usages par les conjoints à Sokodé

Il est ici décrit les types de téléphones et réseaux sociaux utilisés par les conjoints, le nombre moyen d'heures et la période de la journée passés par jour par les conjoints dans l'utilisation des réseaux sociaux, puis, les types d'usages qu'ils en font. Il

ressort du graphique 1 que la majorité des conjoints interviewés (88,5%) utilisent les téléphones portables Android ; suivis de 8,5% qui utilisent les tablettes numériques pour accéder aux réseaux sociaux. Une minorité des conjoints (3,1%) possède uniquement un téléphone portable simple, donc potentiellement exclue de l'usage des réseaux sociaux. On note également à travers le graphique 2, qu'en termes de types de réseaux sociaux utilisés par les enquêtés, la majorité utilise le Whatsapp (61,5%), tandis que 26,9% utilisent simultanément le Whatsapp et le Facebook. Par ailleurs, 11,5% des conjoints utilisent uniquement le Facebook.

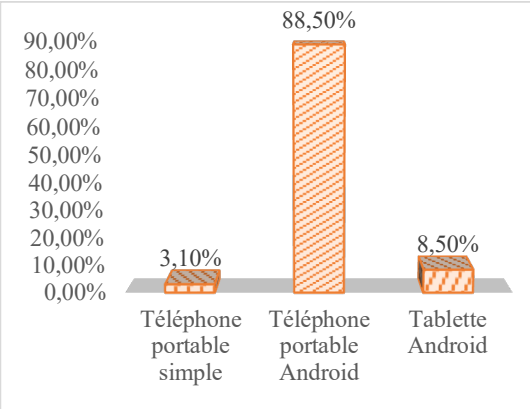

Graphique 1 : Répartition des conjoints selon le type de téléphone utilisé

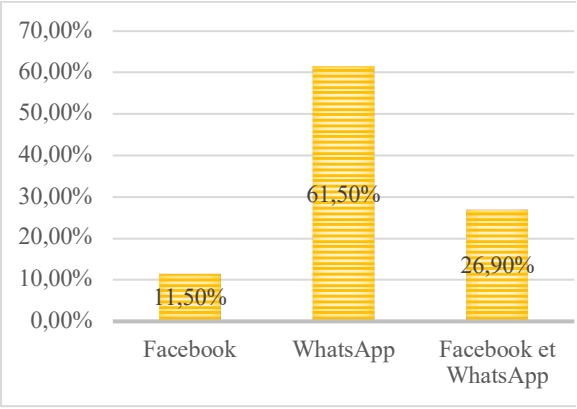

Graphique 2 : Répartition des conjoints selon les types de réseaux sociaux utilisé

Le temps que les conjoints passent sur les réseaux sociaux constitue un des paramètres importants à mesurer en vue de mieux cerner leur impact sur les rapports conjugaux. Ainsi, il ressort de la présente recherche que 30,8% des conjoints interrogés passent moins de 30 minutes sur les réseaux sociaux et presque la même proportion (30%) y passe entre 30 minutes et 1 heure de temps. En revanche, 16,2% passent entre 2 heures et 4 heures de temps sur les réseaux sociaux tandis que 15,4% passent entre 1 heure et 2 heures de temps. En tout, 38,2% des partenaires conjugaux passent entre 1 heures et plus de 6 heures à travers les réseaux sociaux.

Tableau 1 : Nombre moyen d'heures par jour passé en discussion avec d'autres personnes selon le sexe du conjoint

Nombre moyen d'heures par jour passé en discussion avec d'autres personnes sur les réseaux sociaux		Sexe du conjoint		Total
		Masculin	Féminin	
Moins de 30 mn	Effectifs	18	22	40
	%	**26,1**	**36,1**	**30,8**
Entre 30mn et 1h	Effectifs	20	19	39
	%	**29**	**31,1**	**30**
Entre 1h et 2h	Effectifs	12	8	20
	%	**17,4**	**13,1**	**15,4**
Entre 2h et 4h	Effectifs	14	7	21
	%	**20,3**	**11,5**	**16,2**
Entre 4h et 6h	Effectifs	0	2	2
	%	**0**	**3,3**	**1,5**
6h et plus	Effectifs	5	3	8
	%	**7,2**	**4,9**	**6,2**
Total	Effectifs	69	61	130
	%	**100**	**100**	**100**

L'examen des moments de la journée auxquels les conjoints passent le temps sur les réseaux sociaux indique que c'est plus le soir (30%) qu'ils utilisent les réseaux sociaux, suivi de ceux qui disent les consulter à tout moment (14,6%), de ceux qui le font « Le matin, à midi et le soir » (12,3%) et ceux qui les utilisent « Le matin et à midi ». S'il est vrai que le midi et le soir constituent les moments de pause pour les conjoints qui ont une occupation professionnelle, l'on comprend aisément que l'usage abusif des réseaux sociaux en ces moments, peut constituer une cause de malentendus, voire de conflits entre conjoints. C'est ce qui ressort du témoignage d'un conjoint fonctionnaire, marié depuis 8 ans : « Il arrive parfois que je revienne du service à midi constater que mon épouse n'a pas encore apprêté le déjeuner alors qu'elle est connectée sur son Whatsapp ou son Tic Tock…Ça a d'ailleurs une fois causé une dispute entre nous ».

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon les moments de la journée auxquels ils utilisent les réseaux sociaux

Moments d'usage des RS au cours de la journée	Effectifs	Pourcentage (%)
Le matin	12	**9,2**
A midi	5	**3,8**
Le soir	39	**30,0**
Le matin et à midi	14	**10,8**
Le matin et le soir	4	**3,1**
A midi et le soir	12	**9,2**
Le matin à midi et le soir	16	**12,3**
A tout moment	19	**17,7**
Une fois par jour	4	**3,1**
Total	130	**100**

En outre, la recherche a voulu cerner l'utilité perçue par les conjoints eux-mêmes des réseaux sociaux qu'ils utilisent. Il en ressort que la majorité (40%) des conjoints interviewés disent utiliser les réseaux sociaux pour « s'informer, se distraire et communiquer » tandis que 35,4% disent les utiliser pour communiquer avec d'autres personnes.

Tableau 3 : Répartition par sexe des conjoints selon les usages faits des réseaux sociaux

Types d'usages des réseaux sociaux dans le couple		**Sexe**		**Total**
		Masculin	Féminin	
S'informer	Effectifs	18	10	28
	%	**26,1**	**16,4**	**21,5**
Se distraire	Effectifs	4	0	4
	%	**5,8**	**0**	**3,1**
Communiquer	Effectifs	15	31	46
	%	**21,7**	**50,8**	**35,4**
S'informer, se distraire et communiquer	Effectifs	32	20	52
	%	**46,4**	**32,8**	**40**
Total	Effectifs	69	61	130
	%	**100**	**100**	**100**

2.2 Avantages des usages des TIC mobiles par les partenaires conjugaux

Les usages des réseaux sociaux par les partenaires conjugaux malgré les inconvénients qu'ils peuvent également avoir, ont d'énormes avantages. Par ordre d'importance des avantages (Graphique 3), d'abord, 42,3% des conjoints affirment que

les réseaux sociaux donnent une « facilité de communication ». Dans ce même ordre d'idée, 24,6% estiment que non seulement les réseaux sociaux leur facilitent la communication mais ils sont également économiques. En troisième position, 16,9% ont relevé exclusivement leur caractère « Plus économique » ; suivis de ceux qui pensent qu'ils leur donnent la « possibilité de partage d'images et de vidéos ; puis, ceux qui les trouvent « Plus pratiques ».

Graphique 3 : Répartition des conjoints selon les avantages des réseaux sociaux dans leur couple.

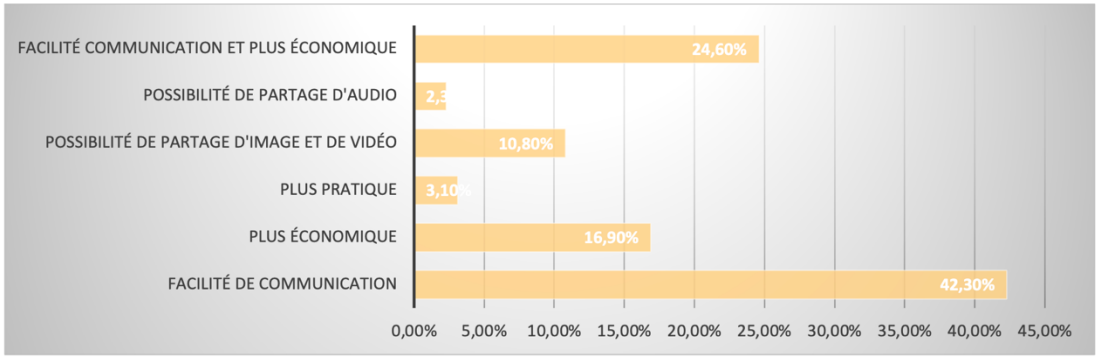

L'examen des témoignages qualitatifs (Encadré 1) permet également de relever des avantages tels que leur praticabilité communicationnelle, l'utilité commerciale des réseaux sociaux, le moyen d'expression des peines et de joie, l'acquisition d'informations et de nouvelles cultures par les partenaires conjugaux.

Encadré 1 : Les avantages des réseaux sociaux selon les conjoints

« *Les réseaux sociaux ont plusieurs avantages. Avant, pour donner une information urgente à quelqu'un, il faut se déplacer ou envoyer quelqu'un. Aujourd'hui, avec un appel ou un message Whatsapp, je communique avec mon époux ou ma famille en temps réel et presque gratuitement...En plus, moi, en tant que commerçante, je fais de la publicité des nouveautés de marchandises (assiettes et vêtements pour bébé) sur mon statut Whatsapp, mon compte Facebook et mon Tic Tock, les clients en les voyant, m'appellent pour en acheter rapidement...Parfois aussi, nous les femmes, lorsque ton mari te fâche ou lorsque tu veux lui passer un message sans le lui dire directement, il suffit de balancer un sticker ou une histoire d'une autre personne sur ton statut Whatsapp, lorsqu'il voit cela, il comprend et le soir quand vous vous retrouvez, tu le sens...* » (**Commerçante au grand marché de Sokodé, 42 ans, Epouse d'un journaliste**).

« *...Aujourd'hui, beaucoup d'informations sur la santé, la politique, l'éducation, etc. sont sur les réseaux sociaux et nous apprenons beaucoup en écoutant ces audios ou vidéos ou en lisant ces messages...* » (**Homme marié, Chauffeur de Taxi, 37 ans**).

2.3 Inconvénients des usages des réseaux sociaux dans les rapports conjugaux

Au-delà des avantages identifiés ci-dessus, les rapports conjugaux dans la ville de Sokodé sont éprouvés par plusieurs inconvénients de l'usage des réseaux sociaux. Il ressort du tableau 4 que, 33,1% des conjoints enquêtés ont identifié comme inconvénient majeur, le fait que les réseaux sociaux créent « Plus de mensonges et d'infidélité » au sein du couple ; 28,5% doigtent « Plus de mensonges » tandis que 14,6% mentionnent la « Perte de temps » occasionnée par ces nouveaux moyens d'information et de communication. Par ailleurs, respectivement 4,6% les accusent pour leur caractère « addictifs » et la « perte de concentration » qu'ils créent chez les conjoints tandis que respectivement 3,1% dénoncent les « Suspicions et conflits » qu'ils génèrent entre partenaires conjugaux ainsi que leur caractère « Plus dépensiers » en raison des coûts exorbitants de forfaits internet.

Tableau 4 : Répartition des enquêtés selon les inconvénients des réseaux sociaux dans le couple

Les inconvénients des réseaux sociaux dans le couple	**Effectifs**	**Pourcentage (%)**
Plus de mensonge	37	**28,5**
Plus d'infidélité	6	**4,6**
Dépendance (addictifs)	6	**4,6**
Perte de temps	19	**14,6**
Perte de concentration	6	**4,6**
Plus dépensiers	4	**3,1**
Suspicion et conflits	4	**3,1**
Dépendance, perte du temps et de concentration	2	**1,5**
Plus de mensonges et d'infidélité	43	**33,1**
Autres	3	**2,3**
Total	130	**100**

En examinant la nature des conflits générés entre partenaires conjugaux, on note à travers le tableau 5 que 30,8% ont mis prioritairement l'accent sur les « Conflits liés au mensonge » ; 28% ont identifié les « conflits liés aux mensonges et à l'infidélité » tandis que 16,8% mettent en exergue les « conflits liés à la consultation non autorisée du portable du/de la conjoint (e)». Par ailleurs, respectivement la « Suspicion et conflits (9,3%) », l'« Envoi des paroles/ images/ vidéos insultantes (6,5%) », les « Conflits liés à l'infidélité (5,6%) » et le « Silence ou l'indifférence à l'endroit du/ de la conjoint (e) (2,8%) », ressortent comme des formes de conflits non négligeables entre les partenaires conjugaux.

Tableau 5 : Nature des conflits qu'engendre l'utilisation des réseaux sociaux en couple

La nature des conflits qu'engendre l'utilisation des RS	Effectifs	Pourcentage (%)
Conflit lié au mensonge	33	**30,8**
Conflit lié à la consultation non autorisée du portable du/de la conjoint (e)	18	**16,8**
Conflit lié à l'infidélité	6	**5,6**
Suspicion et conflits	10	**9,3**
Silence/ Indifférence à l'endroit du/ de la conjoint (e)	3	**2,8**
Envoi des paroles/ images/ vidéos insultantes	7	**6,5**
conflits liés aux mensonges et à l'infidélité	30	**28**
Total	107	**100**

S'agissant de l'infidélité au sein des couples mariés, on note à travers le tableau 6 que, la majorité des conjoints (51,5%) déclarent avoir vécu l'infidélité de leur partenaire par les réseaux sociaux. Parmi ceux-ci, les hommes (53,6%) sont ceux qui ont déclaré plus être victimes de ce phénomène contre 49,1% de femmes.

Tableau 6 : Répartition des conjoints selon qu'ils aient déjà vécu une situation d'infidélité dans leur couple à cause des réseaux sociaux

A une fois vécu une situation d'infidélité dans le couple à cause des RS		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Oui	Effectifs	37	30	67
	%	**53,6**	**49,1**	**51,5**
Non	Effectifs	32	31	63
	%	**46,4**	**50,8**	**48,5**
Total	Effectifs	69	61	130

	%	100	100	100

Enfin, toujours en termes d'inconvénients, il ressort à travers le Graphique 4 que, 63,1% des partenaires conjugaux estiment que l'usage des réseaux sociaux a un effet négatif sur leur économie.

Graphique 4 : Répartition des conjoints selon que l'usage des réseaux sociaux a un effet négatif sur l'économie leur couple

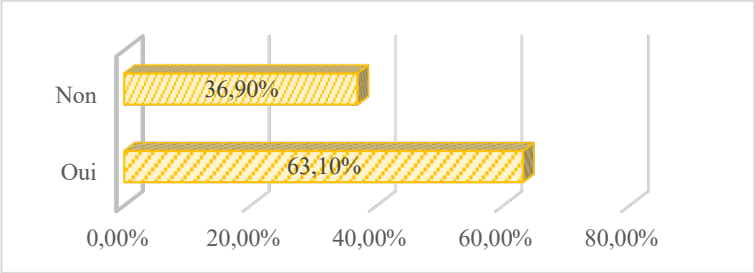

En examinant les témoignages ci-dessous des interviewés (Encadré 2), les principaux inconvénients identifiés par la recherche sont entre autres, la désinformation et la déculturation (perte d'identité culturelle) des conjoints par les réseaux sociaux, l'affaiblissement des liens conjugaux par la diminution de la communication entre conjoints, la perte de temps et de concentration des conjoints, les difficultés d'éducation des enfants, engendrant des conflits ou des troubles de rapports conjugaux.

Encadré 2 : Les rapports conjugaux à Sokodé, à rude épreuve des réseaux sociaux

« *L'internet et les Whatsapp n'ont pas apporté que du bien à Sokodé. Nos femmes à la maison ne sont plus maitrisables. Elles découvrent les bêtises des Blancs sur ces réseaux sociaux et finissent par adopter des comportements qui ne sont pas de chez nous. Tout ce qu'elles trouvent dans leur soi-disant Tick Tok, whatsapp ou facebook, elles prennent cela comme de la vérité alors qu'il y a des mensonges dedans. Elles passent tout le temps accrochées à leurs téléphones et n'ont même pas du temps pour qu'on cause entre mari et femme, ni pour bien éduquer les enfants. Nos filles aussi, en voyant leurs mamans faire ça, elles copient ces mauvais comportements et je me demande ce que deviendra la vie entre les mariés dans le futur ! Nos grands-parents et nos parents en leur temps ne connaissaient pas les réseaux sociaux et ils formaient des couples solides et exemplaires qui savaient donner une bonne éducation à leurs enfants. Aujourd'hui la plupart des querelles et divorces sont liés à ces réseaux sociaux qui détruisent nos communautés...* » (**Président d'un CDQ de Sokodé, 44 ans, Jardinier de profession**).

« *...Avec l'arrivée de ces réseaux sociaux, je pense que nous sommes en train de perdre nos valeurs culturelles, même s'ils sont très utiles. L'infidélité est devenue presque la règle à Sokodé, car c'est par Whatsapp, Facebook et les autres réseaux que les maris trompent leurs femmes, les femmes aussi trompent leurs maris en cachette par ces réseaux sociaux, les jeunes, n'en parlons pas. Notre société est malade...L'autre problème aussi, c'est que pour utiliser ces réseaux, il faut dépenser de l'argent pour payer les forfaits internet. Certaines femmes coupent sur l'argent de la popote pour le faire et quand le mari découvre, ce sont les bagarres.* ». (**Propos d'une *Antiyara*[1] dans le quartier Kpangalam, 53 ans, Epouse du chef quartier**).

Ces effets négatifs des réseaux sociaux mettent à rude épreuve, les rapports conjugaux dans la moyenne ville de Sokodé.

3. Discussion des résultats

La discussion des résultats portera sur l'utilité des usages des réseaux sociaux et leur impact sur les rapports conjugaux à Sokodé.

[1] *Antiyara* est le nom local donné à la cheffe des femmes

3.1 De l'utilité des usages des réseaux sociaux par les partenaires conjugaux…

Aujourd'hui, nouer des amitiés, développer des relations professionnelles ou encore constituer un couple passe, pour un nombre croissant d'individus, par l'internet (A. A. Casilli, 2010). Cette réalité se confirme dans le cadre de la présente recherche portant sur l'impact des usages des réseaux sociaux sur les rapports conjugaux. En effet, les réseaux sociaux non seulement facilitent la communication mais également rendent leur coût plus économiques. Ils facilitent le partage d'images, d'audio et de vidéos et de ce fait semblent plus pratiques. Ils offrent donc aux partenaires conjugaux, des avantages en termes de praticabilité communicationnelle, d'utilité commerciale, de moyen d'expression des peines et de joies, d'acquisition d'informations et de nouvelles cultures. Tous ces avantages font des réseaux sociaux, des outils d'informations et de communication incontournables, surtout dans un contexte d'urbanisation rapide et de globalisation. Faire fi dans les villes contemporaines des rôles que jouent les pratiques internet dans les couples engendrerait, comme le rappelait d'ailleurs A. A. Casilli (2010), des erreurs aussi bien théoriques que politiques, car, les usages des réseaux sociaux, relèvent bien souvent du détournement : les usagers les domestiquent et s'en emparent pour inventer de nouveaux possibles, personnels ou collectifs. Désormais, l'individu peut se connecter (et donc communiquer) partout et en tout temps. Cette connectivité continue, modifie en profondeur les modes relationnels et communicationnels des acteurs sociaux. En effet, la démocratisation des nouveaux objets connectés, caractérisés par leur portabilité et leur miniaturisation, semble réinterroger le fonctionnement du couple, et ce, à plusieurs égards. Avec des nouveaux objets connectés, le couple doit faire face à un individualisme connecté. Ils amplifient notamment la privatisation des territoires dans l'espace domestique semblant de ce fait affecter la conversation conjugale (S. Demonceaux, 2014). Si pour G. Simmel (1994), la posture de « réserve » est la principale caractéristique des citadins, car, nécessaire pour mettre à distance les trop nombreux stimuli nerveux résultant des multiples contacts de la vie urbaine, il demeure important de questionner les « sociabilités de proximité » (M. Sheller, J. Urry, 2006) ou de distanciation conjugale à Sokodé, dans une posture sociologique. Et il apparaît clairement des résultats de la présente recherche que, les usages des réseaux sociaux par les conjoints en même temps qu'ils contribuent à tisser le lien conjugal par leur utilité communicationnelle entre conjoints, ils mettent également à rude épreuve ces rapports conjugaux pour plusieurs raisons.

3.2 …à la mise à l'épreuve des relations conjugales par les usages des réseaux sociaux à Sokodé

Au regard des pratiques et des constats surtout en milieu urbain togolais comme celui de Sokodé de nos jours, la libéralisation du téléphone Android et des tablettes numériques qui ont favorisé de multiples usages des réseaux sociaux, affecte les relations conjugales. S'il permet aux individus vivant en situation de couple d'être permanemment en contact et de raffermir leur relation, il est aussi un levier de disputes et de discorde. Avec le téléphone portable, nouer et entretenir en toute discrétion des relations extraconjugales devient relativement facile et crée des troubles conjugaux au regard des résultats de la recherche. En effet, bien que la polygamie soit une pratique courante légale au Togo, surtout dans la ville de Sokodé où la majorité de la population est musulmane, le phénomène de « deuxième ou troisième bureau » est aussi très répandu. Lorsqu'un homme marié entretient des relations intimes avec une maîtresse, on parle dans ce cas de « deuxième bureau ». S'il dispose d'une deuxième maîtresse en plus de la première et de sa femme, on parle dans ce cas de « troisième

bureau », et ainsi de suite. D'aucuns parlent de « polygamie décentralisée » pour désigner certaines formes de ces relations. A Sokodé, il n'est pas aussi rare de rencontrer des femmes mariées, qui entretiennent ces genres de relations, avec des hommes mariés ou pas. Les réseaux sociaux ont, pour les conjoints qui entretiennent ces relations, un double intérêt. En effet, si l'offre du téléphone Android ou de la tablette numérique facilite effectivement les «*démarches séductrices*» ou de conquête, son usage permet surtout de mieux «*gérer*» ces relations que l'on entretient généralement en cachette. Ces objets connectés ont donné à ces types de rapports un regain de discrétion et de force. Il permet de les nouer, de les multiplier et de les entretenir (N. M. Gnane, 2014). Partant de ce fait, l'utilisation des réseaux sociaux peut constituer parfois une source de disputes; c'est un instrument qui entraine une crise de confiance dans les couples et déséquilibre parfois l'intimité de la vie conjugale. Ces disputes résultent généralement du fait que l'un des partenaires du couple cherche à avoir le contrôle de tous les appels et messages reçus par l'autre partenaire en procédant à de fréquentes consultations du compte Facebook, Whatsapp, etc. de son partenaire conjugal. Il ressort donc que le téléphone portable tout en participant à la gestion efficace et discrète de l'infidélité conjugale est source de disputes conjugales allant parfois au divorce. Ainsi, les réseaux sociaux, au-delà de leurs aspects utilitaires constituent également des sources de dislocation des rapports conjugaux. Comme nous rappellent certains théoriciens de la sociologie des usages (N.M. Gnane,2016; J.Jouët, 2000; S. Proulx, 2001), les utilisateurs d'une technologie (ici les réseaux sociaux), ont généralement des usages multiples, face aux offres technologiques qui leur sont faites. Ainsi, au-delà de leurs usages prescrits par les concepteurs, ces technologies font objet d'usages déviants ou de détournements susceptibles de générer des conséquences paradoxales ou le malaise social et conjugal. C'est ce qui ressort à travers les inconvénients identifiés par la recherche, entre autres, la désinformation et la déculturation (perte d'identité culturelle) des conjoints par les réseaux sociaux, l'affaiblissement des liens conjugaux par la diminution de la communication entre conjoints, la perte de temps et de concentration des conjoints, les difficultés d'éducation des enfants, engendrant des conflits ou des troubles de rapports conjugaux.

Conclusion

La présente recherche visait à ressortir les différents usages des réseaux sociaux par les partenaires conjugaux et leur influence sur le lien conjugal dans la ville de Sokodé. Pour y parvenir, elle a combiné la méthode d'analyse documentaire, les entretiens individuels approfondis et l'administration d'un questionnaire à 130 partenaires conjugaux dans les différents quartiers de la ville. A l'analyse, il ressort que les réseaux sociaux connectés tels que Whatsapp, Facebook et Tic Tock, font l'objet de plusieurs usages qui témoignent de leurs multiples avantages mais également des inconvénients aussi bien pour les couples eux-mêmes que pour l'éducation des enfants et par ricochet pour la société. En termes d'usages, la recherche montre que les réseaux sociaux connectés sont essentiellement utilisés par les partenaires conjugaux pour s'informer, communiquer et se distraire. S'agissant des avantages, ils donnent aux partenaires conjugaux, des avantages en termes de praticabilité communicationnelle, d'utilité de marketing pour les commerçants, de moyen d'expression des peines et de joies, d'acquisition d'informations et de nouvelles cultures. Ils facilitent également le partage d'images, d'audio et de vidéos. Nonobstant ces avantages, les usages des réseaux sociaux connectés ont d'énormes inconvénients mettant à rude épreuve les rapports conjugaux. Il s'agit de la désinformation et la perte d'identité culturelle des conjoints, l'affaiblissement des liens conjugaux par la diminution de la communication en tête à tête entre conjoints, la perte de temps et de concentration des conjoints liée à l'addiction aux

réseaux sociaux connectés, les crises éducationnelles des enfants, les conflits ou des troubles de rapports conjugaux, conduisant parfois aux divorces. Somme toute, l'utilisation des réseaux sociaux connectés par les conjoints dans la ville de Sokodé, donne lieu à une crise des valeurs morales et éducatives. Dans l'ensemble, malgré leur potentiel positif et leur utilité, ils favorisent le développement d'usages déviants, se manifestant ici, lorsque la technologie sert à des fins « illégitimes » ou « immorales » du point de vue des référents culturels de la société concernée. Au demeurant, bien que la recherche ait pu mettre à nu les avantages et les inconvénients des usages des réseaux sociaux par les partenaires conjugaux dans la ville de Sokodé, son élargissement à d'autres groupes sociaux tels que les enfants et les jeunes ainsi que les personnes âgées ; et à d'autres champs tels que, le système éducatif, les migrations, le milieu professionnel, en contexte urbain, permettrait de mieux comprendre les mutations sociales en cours dans nos sociétés de plus en plus urbaines et globalisées.

Références bibliographiques

Alzouma, G. (2009). Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? *tic&société* (2)2 [En ligne], consulté le 12 août 2022. DOI : https://doi.org/10.4000/ticetsociete.488

Authier, J-Y. & Cayouette-Remblière, J. (Dir). (2021). Les formes contemporaines du voisinage, Espaces résidentiels et intégration sociale, Rapport de recherche, Paris, France, 718p.

Besseyre, C.H des Horts & Isaac, H. (2006). L'impact des TIC mobiles sur les activités des professionnels en entreprise, *Revue française de gestion*, 168(9) :243-263. [En ligne], consultable sur Doi: 10.3166/rfg.168-169.243-263

Demonceaux, S. (2014), S'aimer à l'heure du numérique : la relation conjugale à l'épreuve de l'hyperconnectivité. *Sociologie et sociétés*, *46*(1) :125–143. https://doi.org/10.7202/1024681ar

Do-Nascimento, J. (2004), «Jalons pour une théorie de l'appropriation des NTIC en Afrique», in Gabas, J. J. (dir.), *Société numérique et Développement en Afrique*, paris, Editions Karthala : 229-254.

Gnane, N. M., (2016). Usages du téléphone portable et nouvelles formes de sociabilité en Afrique, *SANKOFA*, Revue Ivoirienne des Arts, de la Culture et des Sciences Humaines, INSAAC, (2)10 :49-61

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, traduction en français, Paris, Minuit :240

Grafmeyer, Y. (1999) : La coexistence en milieu urbain : Echanges, conflits, transactions», in *Recherches sociologiques*, Louvain-la-Neuve (Belgique), (XXX)1 : 157-176.

Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages», in *Réseaux*, (18)100 : 487-521

Kelly, T. (2004). Mobile Communications in Africa, *African Technologies Development Forum-ATDF Journal*, (1)2: 11-21

Proulx, S. (2001). Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ?», Actes du XIIe congrès national des sciences de l'information et de la communication, *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication*, UNESCO (paris), SFSIC; 57-66.

Salem, A.-M. (2009). Technologie et changements sociaux : une quête à l'humanisme à l'ère du numérique, *Global Media Journal-Edition canadienne*, (2)1 :175-180

Simmel, G. (1994). Métropoles et mentalité », dans Grafmeyer, Yves et Joseph, Isaac, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier : 61-82.

Tall, S. M. (2004). Senegalese Émigrés: New Information and Communication Technologies», *Review of African Political Economy*, (31)99:31-49.

Touraine, A. (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Fayard, 395 p.

Wirth, L. (2004). Le phénomène urbain comme mode de vie, Joseph Isaac et Grafmeyer Yves, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion :255-281.